

**Signature d'une convention de financement entre
L'Agence Française de Développement et la Croix Rouge française
Pour un Projet « Développement rural » à Djibouti**



Dans le cadre de l'accord de partenariat conclu en juin 2007 entre les deux organisations, l'Agence française de Développement (AFD) et la Croix Rouge française (CRF) ont signé le 11 septembre 2008 une convention de financement (à hauteur de 675 000 euros) contribuant à la mise en œuvre d'un projet de réduction de la vulnérabilité des communautés rurales à Djibouti.

Initié en juin 2007 à travers la signature d'un accord cadre, le partenariat entre l'Agence française de Développement et la Croix-Rouge française a permis de développer des projets conjoints dans plusieurs pays en Afrique, dans les domaines de la santé et du développement rural.

I. Les réalisations communes depuis l'accord cadre de partenariat :

- Gabon : Appui à la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire (2007)

En tant qu'opérateur auprès du Gouvernement gabonais, la Croix-Rouge française apporte un appui pour l'extension du réseau des Centres de traitement ambulatoire du SIDA à l'ensemble du pays. Le montant total du projet atteint les 10,5 millions d'euros (7M€ de prêt et 3,5M€ de subvention).

- Congo, Burundi et RCA : Projet « Initiative santé » (2008)

Ce projet vise à renforcer la formation des personnels paramédicaux (Burundi et RCA) et à améliorer les services de santé dans un district sanitaire (Congo). Il sera mis en œuvre par les Sociétés nationales des Croix-Rouge des pays concernés avec l'appui de la CRF. L'AFD apporte un appui financier à hauteur de 3 millions d'euros sous la forme d'une subvention.

II. Une collaboration renforcée dans le domaine du développement rural à Djibouti :

Avec le soutien financier de l'AFD, la Croix Rouge Française et le Croissant Rouge Djiboutien (CRD) interviendront sur une durée de deux ans auprès des communautés rurales des districts de l'intérieur de Djibouti à travers la mise en place d'actions visant à : 1)

améliorer les conditions d'accès à l'eau et la gestion des ressources en eau, 2) renforcer la capacité des populations à répondre aux crises sanitaires récurrentes, 3) renforcer les compétences locales au sein du Croissant Rouge Djiboutien. L'ensemble des activités sera mené à travers le réseau de volontaires du Croissant Rouge de Djibouti.

Aux côtés de la CRF et du CRD, plusieurs autres partenaires seront également impliqués : l'UNICEF, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer et les Ministères de l'Education et de la Santé.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des activités entamées dans le domaine de l'approche participative de la gestion des points d'eau menée par la CRF et le CRD durant l'année 2007 sur financement de l'Union européenne (ECHO) avec 24 communautés sur l'ensemble du territoire de Djibouti.